



Aux contribuables de la municipalité de Nantes

**Avis d'entrée en vigueur règlement numéro 526-25 relatif à l'occupation du domaine public**

***Avis public*** est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Nantes, que le règlement numéro **relatif l'occupation du domaine public a** été adopté à la séance du conseil du 11 novembre 2025.

Ce règlement est déposé au bureau municipal où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures ordinaires de bureau.

**Donné** à la Municipalité de Nantes, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2025.

---

Ali Mohammed Ayachi,  
Directeur général et greffier-trésorier

Je, soussignée, Ali Mohammed Ayachi, directeur général, secrétaire-trésorier de la municipalité de Nantes, certifie par la présente avoir publié, en date du 17<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2025, l'avis public concernant l'adoption du règlement numéro 526-25 de la Municipalité de Nantes, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil municipal et le site internet de la municipalité à 12:00.

***En foi de quoi,*** je donne ce certificat, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2025 à 12:00.

---

Ali Mohammed Ayachi, Directeur général et greffier-trésorier